

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mercredi 15 septembre 2021 à 9h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 15 septembre 2021, en présentiel, sous la présidence de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
<b>Représentants des personnels de l'Inspé</b> Pascal LECROART Denis PASCO, procuration à P.Lécroart Emilie SAUNIER, procuration à S.Guyon Fabien KNITTEL, procuration à P.Lécroart Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER, procuration à S.Guyon Stéphanie ROUHIER Laurent BARATO Sylvie MAREY		
<b>Représentants de l'UNIVERSITE :</b> Fabrice BOUQUET Laurence RICQ, vice-présidente UFC Catherine TIRVAUDÉY, procuration à L.Ricq Olivier JOUFFROY		
<b>Représentants du RECTORAT :</b> Françoise BEVALOT Mahdi TAMENE Séverine VANAUTRYVE Nadine VIESTE, procuration à Françoise Bévalot Julien ROCHE, procuration à S. Vanautryve Augustin GUILLOT		
<b>Représentants des Collectivités Territoriales :</b> Chantal GUYEN		
<b>Personnalités extérieures à titre personnel :</b> Elsa LANG RIPERT, directrice Inspé de Bourgogne	Deniz GYGER-GASPOZ	
<b>Personnes invitées :</b> Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Nathalie LEVAIN-AUBEL, DA chargée des études Christophe TOURNEUX, DA alternance + F° continue Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction	Jean-François CHANET, Recteur de l'académie	

Le quorum étant atteint, la présidente ouvre la séance à 9h00.

Accueil de Madame Chantal Guyen, nouvellement nommée par le conseil départemental du Doubs, en remplacement de Madame Virginie Chavey.

Madame Guyen est vice-président au CD 25 en charge des collèges et lycées.

Françoise Bévalot rappelle l'ordre du jour :

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil du 30 juin 2021 (vote)
- 2 - Validation des modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2021-2022 (vote)
- 3 - Campagne d'emploi 2021-2022 (point d'information)
- 4 - Point sur la rentrée (point d'information)
- 5 – Budget 2022 (vote)
- 6 - Point sur les prochaines élections partielles des membres du CI (point d'information)
- 7 - Questions diverses

## **1) Approbation du compte-rendu du 30 juin 2021**

Pas de remarques particulières concernant ce compte-rendu.

*Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.*

## **2) Validation des M3C 2021-2022**

Présentation par Nathalie Aubel, directrice des études,

Rappel : ces modalités de contrôle des connaissances et de compétences s'inscrivent

- dans le cadre du règlement général des études et des examens de l'Université de Franche-Comté
- dans la démarche de l'approche par compétences.

Grands axes :

- harmonisation entre les parcours, en particulier pour les formations transversales, tout en gardant la possibilité d'assouplir selon les besoins.
- alléger le rythme de travail des étudiants, exemple de mesure : possibilité de soutenir le mémoire depuis la fin du S9, jusqu'à la fin de l'année.
- Principe de non-compensation entre UE, si la note est inférieure à 8.

Cas de l'UE en Master 2 (UE3 s9 ET S10) : pour chacun des deux éléments constitutifs, le stage et le travail de recherche, une note plancher est fixée.

Une note inférieure à 8 remet en question la délivrance du diplôme.

- Les M3C, une fois votées durant ce Conseil d'institut, seront présentées et votées à la CFVU de l'Université le lendemain, jeudi 16 septembre 2021.

Cette année est une année transitoire pour le master 2 : les non stagiaires doivent donc valider le master, préparer le concours et terminer le mémoire.

Pour les étudiants de Master 2 qui doivent repasser le concours, l'évaluation sera la même pour les contractuels 1/3 temps et pour les étudiants en stage de pratique accompagnée.

Tous les Masters 2 seront visités en stage et en classe, même si ce dispositif reste très lourd en termes de ressources humaines.

Dans tous les cas, tous les Master 2 bénéficieront d'un stage, au moins en partie, en situation d'enseignement, mais pas forcément en responsabilité.

A la demande de Monsieur Guillot, Monsieur Muyard précise que ces M3C peuvent évoluer chaque année. Les M3C prévues pour cette année transitoire seront adaptées aux Master 2 des années futures.

Laurence Ricq tient à souligner que Toutes les M3C prévues en présentiel doivent être adaptables en distanciel en cas de situation sanitaire dégradée.

Frédéric Muyard tient à remercier les responsables de parcours, Nathalie Aubel et Nathalie Villemagne pour ce travail conséquent réalisé dans les temps.

*Ces M3C sont validées à l'unanimité.*

### **3) Campagne d'emploi 2021-2022**

- La campagne d'emploi 2022 a été validée au Conseil d'Administration de l'UFC en juillet 2021.

Trois postes vont être mis en première campagne des enseignants du secondaire :

- PRAG Lettres,
- PRAG Mathématiques
- PRAG Didactique des sciences à 50 %

Comme évoqué, lors du précédent conseil du 30 juin dernier, demande de deux postes financés sur 3 ans pour deux projets particuliers (TNE 25 et équipes de recherche).

Frédéric Muyard précise ce besoin de poste pour ce projet TNE dont le but est de développer le numérique sur tout le territoire et pas seulement dans quelques écoles pilotes.

Pascal Lécroart aurait souhaité, comme plusieurs fois évoqué, que le poste de Lettres soit un MCF, plutôt qu'un PRAG, en raison de la difficulté à recruter un PRAG. Cependant un poste PRAG correspond plus aux besoins de l'Inspé. Frédéric Muyard rappelle l'importance du nombre de recrutements de MCF, ces dernières années,

- Présentation des personnels nouveaux arrivants par Frédéric Muyard

MCF ANGLAIS : Tracy BLOOR

Services partagés en Sciences : Cécile BELOT et Sophie PEGEOT

Services partagés en Lettres : Anne CLAUDE

Enseignante vacataire en Lettres : Sophie MONNIN

PRAG Contractuelle Mathématiques : Cécile GARNIER

ATER Philosophie : Luz ASCARAT

ATER Anglais : Michaela COGAN

ATER STV (renouvellement) : Solenn HERTGEN

ATER EPS (renouvellement) : Willy HUGEDET

Biatss :

Service technique : Damien HUMBERT + Sékou DABO (en cuisine)

Service Info : Sébastien ALBIET

Service scol : Na Aïssata KEBE

En cours de recrutement : RAG LONS

De plus, deux nouvelles personnes recrutées par le SCD, affectées dans nos BU :

- Un poste de magasinier titulaire à la BU Éducation Besançon : Murielle GAUFFRIAUD
- Un poste de bibliothécaire contractuelle à la BU Éducation/Canopé Jura : Valérie BICHEREL

## **4) Point sur la rentrée 2021**

• L'amélioration de la situation sanitaire a permis une rentrée en présentiel et une réouverture de la restauration. La restauration fonctionnera selon les précédentes modalités jusqu'aux congés de Noël. Une négociation est en cours avec le CROUS pour un changement de formule à compter de janvier 2022. A partir de cette date, si les échanges avec CROUS ont abouti, il y aura une évolution de l'offre de services ainsi que des modalités de paiement

- Cette rentrée, malgré la mise en œuvre de la réforme, s'est déroulée dans le bonnes conditions grâce à un fort investissement des collègues responsables de site, des enseignants Inspé et enseignants extérieurs ainsi que des personnels administratifs.

Laurent Barato, représentant des PEMF souligne encore quelques difficultés de gestion entre les PEMF et enseignants Inspé. Frédéric Muyard précise que ces difficultés devraient s'estomper rapidement, par la mise en place de groupe de travail et par le retour des conseils de perfectionnement de chacun des parcours qui doivent être organisés à la fin de chaque semestre.

- Certains cadrages et guides sont en cours de finalisation et seront portés à la connaissance des intéressés rapidement.
  - l'Inspé a la particularité de proposer aux étudiants M2 un stage de pratique accompagné. Ce stage peut se dérouler dans une association partenaire de l'école et devrait être suffisamment conséquent pour permettre aux étudiants de recevoir une gratification. Seuls les étudiants qui effectueraient leur stage à l'international ne pourraient bénéficier de cette gratification.
  - Frédéric Muyard précise également qu'une rencontre est programmée avec Monsieur Morel de l'IREDU. Celui-ci propose, comme il a déjà pu le faire à l'Inspé de Bourgogne, d'utiliser un portfolio de formation et de développement professionnel. L'objectif serait de répondre aux besoins de la nouvelle maquette MEEF.
  - Monsieur Tamène tient à souligner, au nom du recteur, que cette rentrée a été bien médiatisée, en raison de cette réforme complexe, malgré quelques réglages à rectifier. Ce bon déroulement tient du solide partenariat entre les deux institutions.
- Laurence Ricq rejoint ces propos et remercie la communauté étudiante qui a fait le choix de la vaccination très largement, ce qui permet d'être relativement optimiste et confiant.

Pascal Lecroart fait remarquer une nouvelle fois, que cette réforme a été mise en place à contre cœur de la part des enseignants.

- Pour information, au titre de la rentrée 2021-2022, le nombre total d'étudiants et de stagiaires est constant, supérieur à 1000, avec un peu plus de premier degré et un peu moins de second degré. Certains petits parcours ont pu ouvrir grâce à la mutualisation d'une partie des enseignements.

## **5) Point budgétaire**

Le budget 2022 s'appuie sur la lettre de cadrage de l'UFC. Cette lettre identifie 6 grands pôles en cohérence avec la politique de l'université de Franche-Comté :

- Pilotage, finances et moyens : travaux de rénovation des bâtiments en cours liés à l'obtention de fonds dans le cadre de fonds nationaux ou régionaux, mise à jour d'applications de l'UFC dont SIHAM, l'application RH...
- Formation et vie étudiante : accompagnement pédagogique dans un contexte d'augmentation des effectifs et de mise en œuvre de réformes (santé, INSPE, BUT...), lutte contre la précarité étudiante ...
- Recherche et valorisation : stimuler la réussite aux appels à projets.
- Relations humaines et sociales : accompagnement des enseignants et des agents du début à la fin de la carrière, mise en place d'une politique de QVT...
- Rayonnement international, art, culture et communication scientifique.
- Partenariat socio-économique et innovation.

L'actualisation des critères de répartition entre les composantes a pour effet une diminution de celle de l'Inspé. Les grandes masses restent stables avec la même part dédiée à la formation et vie étudiante ainsi qu'à la recherche. La situation financière de l'UFC est bonne mais la vigilance reste essentielle, notamment pour faire face à l'impact du GVT (glissement vieillesse-technicité).

A ce jour, pour l'Inspé, le taux d'exécution est de 44 %, auquel il sera nécessaire d'ajouter les heures complémentaires, les fluides et les frais de déplacement de fin d'année. Ce taux retrouve le même niveau de 2019 à la même période.

Plusieurs projets sont en cours, pour la fin de l'année 2021, liés à l'hygiène et à la sécurité, des projets d'équipements pédagogiques et quelques travaux principalement extérieurs. Un recensement des besoins a été lancé auprès des équipes pédagogiques.

Le Budget 2022 affiche une baisse conséquente par rapport aux années précédentes avec une perte prévisionnelle de recettes de 80 000€. Cette baisse est notamment due à une baisse de 60 000 € des recettes propres qui s'explique par une baisse des droits d'inscription du fait de la réforme en cours ainsi que du changement de formule de la restauration. La répartition des dépenses est logiquement en baisse pour une somme de 920 050 € contre pratiquement 1 000 000 en 2021. Celle-ci s'expliquant par la baisse prévisionnelle de recettes. Un budget rectificatif pourra être passé s'il y a plus de visibilité sur les recettes à venir.

*Ce budget est validé à l'unanimité.*

## **5) Point sur les prochaines élections partielles des membres du CI**

Certains élus du conseil d'institut sont à renouveler : Un siège Biatss, dû au départ de Patrick Chatot. Deux sièges d'usager suite aux départs des étudiants. La date prévue pour ces élections est le Jeudi 25 novembre 2021. De plus, deux membres sont en cours de nomination par la Présidente de l'UFC.

La Présidente du Conseil d'institut  
De l'Inspé de l'Université  
de Franche-Comté, académie de Besançon



Françoise BEVALOT

